

DÉTECTION DE GHB

Par Profil supprimé Postée le 27/12/2011 16:39

Bonjour,

Je me tourne vers vous car je me pose une question. De ce que j'ai cru comprendre, le GHB n'est pas vraiment détectable, seulement dans les urines 12h après la prise et éventuellement prélèvement de cheveux ou prise de sang ou salive.

J'aimerais savoir s'il est possible d'être sûr d'avoir été victime du GHB ou de savoir si oui ou non il y a eu ingestion, en faisant une prise de sang environ 48h après la prise soupçonnée ? Car les informations trouvées me laissent penser que non, mais j'aimerais en être vraiment sûre.

Merci de votre réponse. Cordialement.

Mise en ligne le 28/12/2011

Bonjour,

Votre question n'est pas anodine. Si vous pensez avoir consommé du GHB à votre insu, nous vous conseillons de prendre rendez-vous chez votre médecin traitant. Vous pourrez d'une part parler de ce que vous ressentez, qu'est ce qui fait que vous pensez avoir été « victime du GHB » et d'autre part, faire les analyses médicales encore possibles.

Cordialement
